

WESTPHALIE, PYRÉNÉES, UTRECHT : TROIS TRAITÉS POUR REDESSINER L'EUROPE

Lucien Bély

Université Paris IV-Sorbonne

RÉSUMÉ: Le traité des Pyrénées constitue une étape importante dans la transformation politique de l'Europe et du monde. Les Temps modernes ont en effet gardé longtemps la nostalgie d'une unité, inspirée de l'Empire romain, qui serait source de paix. La maison d'Autriche, pendant deux siècles, assume cette mission « impériale », alors que d'autres États, comme la France ou l'Angleterre, proposent un modèle politique bien différent, qui semble l'emporter au XVIII^e siècle.

MOTS-CLÉS: Paix, Europe, diplomatie, France, Espagne, Richelieu, Bourbons.

L'Europe des Habsbourg ?

Au XVI^e siècle, les Habsbourg, la maison d'Autriche, connaît une étonnante fortune en rassemblant sous son autorité d'innombrables couronnes. Cette agrégation de domaines s'est faite pacifiquement, en particulier grâce à d'heureuses tractations diplomatiques, à d'utiles unions matrimoniales et à des règles de succession souples. L'empereur Charles Quint donne un lustre singulier à l'idée même d'empire, mais il prend néanmoins conscience de la difficulté de diriger un tel ensemble. Il prévoit donc de répartir ses possessions après lui entre son fils Philippe II, roi d'Espagne, et son frère qui prend la couronne impériale : deux branches des Habsbourg règnent à Madrid et à Vienne.¹ Dans la péninsule ibérique, le roi Catholique incarne l'unité de différents royaumes autour de la couronne de Castille et de la couronne d'Aragon avec en particulier la principauté de Catalogne. L'Espagne contrôle la Méditerranée occidentale par les îles – Baléares et Sardaigne –, et la péninsule italienne par la Sicile, le royaume de Naples et Milan, mais aussi la Franche-Comté et les Pays-Bas. La monarchie espagnole s'est ainsi construite un empire en Europe, mais aussi en Amérique, avec le Mexique et le Pérou, et en Asie avec les Philippines. Enfin, le roi Philippe II devient roi de Portugal en 1580, en s'en déclarant héritier comme petit-fils, par sa mère, du roi Emmanuel de Portugal, et il règne donc aussi sur l'immense empire portugais, avec le Brésil.²

Le roi d'Espagne a les moyens de contrôler cette construction impériale par ses flottes et ses armées, grâce aussi à l'argent venu d'Amérique. Un véritable chemin impérial parcourt l'Europe : après être passé de Barcelone à Gênes, les soldats espagnols gagnent Milan et, à travers les cols alpins, ils peuvent atteindre l'Allemagne et les Pays-Bas.³

Le jugement des historiens sur la présence espagnole en Europe n'est pas univoque. Certains soulignent le souci du roi d'Espagne de laisser vivre ses sujets de toutes origines selon leurs traditions, gouvernés par leurs élites, sous la houlette d'un grand seigneur espagnol ou d'un Habsbourg. Le souverain serait caché, lointain, universel, un roi à l'échelle du monde. La souveraineté singulière que le roi exerce sur ses domaines se révèle ainsi à la fois lointaine et attentive. D'autres soulignent les interventions multiformes dans les pays étrangers, le soutien apporté aux conspirations, aux révoltes et aux ligues contre des princes protestants ou des princes ennemis, la politique de répression à l'égard de toute affirmation d'indépendance ou d'autonomie, et aussi à l'égard du judaïsme et du protestantisme.

La solidarité au sein de la maison d'Autriche

Le roi d'Espagne est donc un Habsbourg, l'empereur également, qui est le chef élu du Saint-Empire, mais aussi roi de Bohême et de Hongrie, et qui règne héréditairement sur l'Autriche et d'autres terres, comme le sud de

1. Jean BÉRENGER, *Histoire de l'empire des Habsbourg*, Paris : Fayard 1990.

2. Lucien BÉLY, « La dimension diplomatique de l'impérialisme européen », *L'Empire portugais face aux autres Empires. XVe-XIXe siècles*, Francisco BETHENCOURT et Luiz Felipe de ALENCASTRO (sous la direction de), Paris : Maisonneuve & Larose, 2007, p. 15-39.

3. Geoffrey PARKER, *The army of Flanders and the Spanish Road 1567-1659. The Logistics of Spanish Victory and Defeat in the Low Countries' Wars*, Cambridge : Olwen Hufton, 1972 ; *idem*, *The Military Revolution. Military Innovation and the Rise of the West (1500-1800)*, Cambridge : CUP, 1984.

l'Alsace. Après le règne de Charles Quint, le rêve impérial⁴ prend donc deux dimensions : d'un côté le chef du Saint-Empire cherche toujours, mais en vain, à mieux contrôler l'Allemagne face à des princes allemands qui viennent volontiers chercher la protection du roi de France. D'un autre côté, le roi d'Espagne se fait le champion du catholicisme et se voit accusé de vouloir diriger l'Europe, et la France apparaît comme la seule puissance capable de lui résister.⁵ L'empereur se charge aussi de résister à toute avancée turque sur le continent, quand le roi d'Espagne a la mission de protéger la Méditerranée contre les offensives ottomanes. Or, le roi de France a noué, depuis François Ier, des relations privilégiées avec le Grand Seigneur, le sultan.⁶ Les frictions entre le roi de France et la maison d'Autriche paraissent donc inéluctables.

En tout cas, la dynastie des Habsbourg considère qu'elle assume l'ensemble de l'héritage de Charles Quint. Si l'une des branches menace de s'éteindre, l'autre doit envoyer des princes pour prendre la relève et, si elle disparaît totalement, l'autre branche reprendra l'héritage complet. Si l'une des branches connaît des difficultés militaires, l'autre doit lui porter secours. Cette solidarité se marque par d'innombrables unions matrimoniales entre Habsbourg de Vienne et Habsbourg de Madrid. Cette puissance des Habsbourg pèse lourdement sur l'Europe et sur la France en particulier, dont le territoire paraît comme encerclé par des terres de la maison d'Autriche, surtout du roi d'Espagne.⁷ La forte présence de l'Espagne en Europe, et plus largement de la maison d'Autriche, fait naître l'idée que les Habsbourg visent à la « monarchie universelle ». Ce thème alimente la polémique antiespagne dans toute l'Europe, et en particulier en France.

Pourtant, l'Espagne, malgré sa puissance, connaît des échecs.⁸ Pendant les guerres de religion en France, elle ne réussit pas à contrôler le royaume comme elle l'aurait désiré. Et elle doit affronter la révolte des Provinces-Unies calvinistes (nos Pays-Bas actuels), qui luttent pour leur liberté religieuse et pour leur indépendance.⁹ De son côté, l'empereur doit accepter la conversion au protestantisme de nombreux princes allemands et son autorité est faible.¹⁰ Néanmoins, le camp catholique se ressaisit à la fin du XVI^e siècle face aux puissances devenues protestantes. L'Église romaine a repris l'initiative et se fortifie grâce au concile de Trente, qui se termine en 1563, et elle encourage les souverains catholiques, en premier lieu les Habsbourg, à lutter spirituellement et politiquement contre le protestantisme : le choix confessionnel donne une dimension nouvelle aux tensions entre les princes et permet de mobiliser les esprits.¹¹ Les Habsbourg s'imposent comme les défenseurs du catholicisme.

Un grand conflit naît en 1618 à Prague lorsque la noblesse protestante renverse son nouveau roi, un Habsbourg, qui devient peu après l'empereur Ferdinand II, soutenu par l'Espagne. Le conflit s'étend à tout le Saint-Empire. Et comme l'Espagne n'accepte toujours pas l'indépendance des Provinces-Unies, la guerre reprend en 1621 entre le roi d'Espagne et les Hollandais calvinistes. Les deux branches de la maison de Habsbourg restent liées par une alliance solide et par une politique commune face à leurs vassaux protestants en révolte qui cherchent de l'aide à l'étranger.

L'épreuve de la guerre générale

Face à ce front commun, la monarchie française montre d'abord une grande prudence. Néanmoins, les difficultés se multiplient entre la France et l'Espagne. Cette tension internationale conduit Louis XIII à confier en 1624 la conduite des affaires au cardinal de Richelieu. Peu à peu le roi de France s'engage dans un affrontement contre l'Espagne en Italie, mais sans déclarer la guerre qui reste « couverte ».¹²

4. Sur ce thème, voir Frances A. YATES, *Astraea : the Imperial theme in the 16th century*, Londres : Routledge & Kegan Paul, 1975 (trad. Française de 1989). Voir aussi Lucien BÉLY, *Les relations internationales XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris : PUF, 1992 ; *idem*, *La Société des princes. XVII^e-XVIII^e siècle*, Paris : Fayard, 1999.

5. D'autant que les protestants y tiennent une place importante, sanctionnée par l'édit de Nantes en 1598.

6. Géraud POUMARÈDE, *Pour en finir avec la Croisade. Mythes et réalités de la lutte contre les Turcs aux XVI^e et XVII^e siècles*, Paris : PUF, 2004 ; *idem*, « Justifier l'injustifiable : l'alliance turque au miroir de la chrétienté (XVI^e-XVII^e siècles) », *Revue d'histoire diplomatique*, 1997, 3, p. 217-246.

7. L'affrontement n'est pas permanent. Les rapprochements politiques permettent des mariages princiers, celui de Philippe II avec Élisabeth de Valois, celui du futur Philippe IV avec Élisabeth de Bourbon, ou celui de Louis XIII de France avec l'infante Anne d'Autriche.

8. Annie MOLINIÉ et Alexandra MERLE (sous la direction de), *L'Espagne et ses guerres*, Paris : Presses Universitaires de Paris-Sorbonne, 2004.

9. Bernardo José GARCÍA GARCÍA, *La Pax Hispanica. Política exterior del Duque de Lerma*, Leuven : Leuven UP, 1996. Voir aussi Alain HUGON, *Au service du roi Catholique. « Honorables ambassadeurs » et « divins espions ». Représentation diplomatique et service secret dans les relations hispano-françaises de 1598 à 1635*, Madrid : Casa de Velázquez, 2004.

10. Heinz SCHILLING, *Das Reich und die Deutschen. Aufbruch und Krise 1517-1649*, Berlin : Siedler, 1988.

11. Heinz SCHILLING, « La confessionnalisation et le système international », *L'Europe des traités de Westphalie. Esprit de la diplomatie et diplomatie de l'esprit*, sous la direction de Lucien BÉLY, avec le concours d'Isabelle Richefort), Paris : PUF, 2000, p. 411-428 ; *idem*, *Konfessionalisierung und Staatsinteressen. Internationale Beziehungen 1559-1660*, Paderborn : Schöningh, 2007.

12. Une crise autour du duché de Mantoue, à partir de 1627, conduit l'Europe au bord de la guerre générale. Un envoyé du pape, Giulio Mazarini – son nom fut francisé en Mazarin – réussit néanmoins à calmer les choses à l'automne 1630. Les négociations ultérieures permettent à la France de conserver la forteresse de Pignerol, considérée comme une « porte » pour la France vers l'Italie. L'Espagne considère que Mazarin l'a jouée.

La situation en Italie du nord n'est pas indépendante de celle du Saint-Empire. La victoire militaire des Habsbourg paraît incontestable en Allemagne vers 1630 : elle signifie d'une part une reconquête religieuse qui permettrait de récupérer des territoires contrôlés par des princes protestants et les biens confisqués sur l'Église catholique et d'autre part une réorganisation de l'Empire qui donnerait plus d'autorité à l'empereur, désireux de construire une vraie monarchie unifiée en Allemagne. Dans ce contexte, Richelieu propose à Louis XIII de résister à cette puissance nouvelle des Habsbourg, en soutenant d'abord les princes protestants, en particulier le roi de Suède, puis en déclarant la guerre en 1635.

Passons sur l'engrenage des conflits : après 1639, l'indépendance des Provinces-Unies paraît inéluctable et le retournement international se fait, partout, aux dépens des Habsbourg. Dans la péninsule ibérique, la tension due à la guerre aboutit à une rébellion ouverte, en Catalogne et au Portugal (1640). La Catalogne se place sous la souveraineté du roi de France, le Portugal se choisit un nouveau roi, le duc de Bragance, à la place du roi d'Espagne. Richelieu meurt en 1642 et Louis XIII en 1643 : Louis XIV n'a pas cinq ans. Une armée d'invasion espagnole tente alors d'envahir la France depuis les Flandres : elle subit une rude défaite à Rocroi, le 19 mai 1643. Cette bataille révèle que la redoutable infanterie espagnole, les *tercios*, n'est pas invincible. Mazarin, qui a travaillé aux côtés de Richelieu, propose à la Régente de France, Anne d'Autriche, pourtant sœur du roi d'Espagne, de poursuivre l'effort de guerre.¹³

Depuis longtemps, les négociations se profilent. Elles commencent en 1644 à Münster et à Osnabrück en Westphalie.¹⁴ La plupart des puissances européennes y sont représentées. L'empereur doit bientôt plier devant les autres princes allemands : il renonce à faire de l'Allemagne une monarchie unifiée et à y imposer le catholicisme partout. Le programme dessiné par Richelieu s'accomplit au temps de Mazarin.¹⁵

Un règlement partiel et inachevé : la paix de Westphalie de 1648

Mazarin commet alors sa plus grande erreur politique. Il avance l'idée d'un échange, peut-être à l'occasion d'un mariage possible entre Louis XIV et l'infante Marie-Thérèse : la France abandonnerait ses nouveaux territoires, dont la Catalogne, pour obtenir tous les Pays-Bas.¹⁶ Mazarin a voulu redessiner une Europe nouvelle. Son rêve s'inscrit dans une continuité historique – le retour de la Flandre perdue au XVI^e siècle dans l'orbite de la France – et hantera désormais toute définition d'une politique française en Europe. Il aboutit à vouloir occuper toute la rive gauche du Rhin – le rêve le plus dangereux pour la France car il suscite l'inquiétude des Anglais et des Hollandais, comme de l'Empire.¹⁷

Mais l'Espagne résiste en 1646 et bien sûr le gouvernement espagnol utilise la proposition française comme arme diplomatique. Les Catalans savent désormais que la France ne les soutient guère ; les Hollandais s'aperçoivent que leur allié de toujours peut devenir leur voisin, et qu'au lieu du roi d'Espagne bien lointain, ce voisin sera un roi de France, proche et offensif. Cela accélère la négociation entre le roi d'Espagne et les Provinces-Unies. Des préliminaires de paix sont signés en 1647 et, au début de l'année suivante, la paix est ratifiée.¹⁸

En revanche, les victoires de 1648 sur les troupes des Habsbourg précipitent les événements à Münster, où la paix est signée le 24 octobre 1648. La paix de Westphalie rétablit avant tout la tranquillité dans l'Empire, mais la guerre n'est pas terminée entre la France et l'Espagne. La monarchie espagnole transforme en victoire diplomatique sa difficile situation militaire. Non seulement elle se retrouve face à la France seulement, mais elle se rapproche de la puissance hollandaise.

13. Sur Mazarin et son rôle diplomatique : Lucien BÉLY, « Mazarin », *Dictionnaire des ministres des Affaires étrangères*, Paris : Fayard, 2005, p. 39-53. Claude DULONG, *La fortune de Mazarin*, Paris : Perrin, 1990 ; *idem*, *Mazarin*, Paris : Perrin, 1999 ; *idem*, *Mazarin et l'argent : banquiers et prête-noms*, Paris : Ecole des Chartes, 2002 ; Pierre GOUBERT, *Mazarin*, Paris : Fayard, 1990 ; Madeleine LAURAIN-PORTEMER, *Etudes mazarines*, I, Paris : De Boccard, 1981 ; *idem*, *Une tête à gouverner quatre empires. Etudes mazarines*, II, Paris : Chez l'auteur-distribué par J. Laget, 1997.

14. Heinz DUCHHARDT (sous la direction de), *Der Westfälische Friede. Diplomatie, politische Zäsur, kulturelles Umfeld, Rezeptionsgeschichte*, Munich : Oldenbourg, 1998 ; voir en particulier Paul SONNINO, « Prelude to the Fronde. The French Delegation at the Peace of Westphalia », p. 217-233 et Lucien BÉLY, « The Peace treaties and the French domestic crisis », *ibidem*, p. 235-252.

15. Pour une vision générale de la diplomatie moderne, je me permets de renvoyer à mon *Art de la paix en Europe. Naissance de la diplomatie moderne, XVI^e-XIX^e siècle*, Paris : PUF, 2007.

16. Dans l'hiver 1645, il pense l'Espagne à bout de souffle, incapable de continuer la guerre. Déjà, certains diplomates évoquent même un mariage possible entre Louis XIV et l'infante Marie-Thérèse, fille de Philippe IV, qui garantirait la paix. Mais Mazarin a d'autres ambitions : il envisage d'échanger avec l'Espagne les territoires acquis par la France, avant tout la Catalogne, et même le Roussillon, contre les Pays-Bas espagnols, éventuellement « en faveur d'un mariage ». Lyrique, il rêve d'une métamorphose du royaume dont la capitale ne serait plus jamais menacée : « ...l'acquisition des Pays-Bas forme à la ville de Paris un boulevard inexpugnable, et ce serait alors véritablement que l'on pourrait l'appeler le cœur de la France, et qu'il serait placé dans l'endroit le plus sûr du royaume. L'on en aurait étendu les frontières jusqu'à la Hollande et du côté de l'Allemagne qui est celui d'où on peut aussi beaucoup craindre, jusqu'au Rhin par la rétention de la Lorraine et de l'Alsace et par la possession du Luxembourg et du comté de Bourgogne [la Franche-Comté espagnole] ».

17. Paul SONNINO, *Mazarin's Quest : The Congress of Westphalia and the Coming of the Fronde*, Cambridge, Massachusetts : Harvard, CUP, 2008.

18. Manuel HERRERO SÁNCHEZ, *El acercamiento hispano-neerlandés (1648-1678)*, Madrid : CSIC, 2000 ; *idem*, *Las Provincias Unidas y la Monarquía Hispánica (1588-1702)*, Madrid : Arco Libros, 1999.

Quel est le bilan de ce conflit et de cette paix ? L'empereur a échoué dans son dessein de créer une monarchie unifiée ; il reconnaît la diversité politique et religieuse de l'Allemagne. Les États allemands conservent – puisqu'il semble qu'ils l'avaient déjà – le droit de faire la guerre et la paix – à condition de ne pas entrer en lutte contre l'Empire ou contre l'empereur. Cette supériorité territoriale (*Landeshoheit*) tient compte de l'autorité de l'empereur, suzerain et juge suprême, mais se confond presque, pour le reste, avec une souveraineté. La quête d'une unité de l'Europe sous la forme d'un empire, s'éloigne encore un peu plus.¹⁹ Les principaux États européens ont renforcé encore leur identité et leur puissance. La plupart d'entre eux commencent à évoquer des États-nations, tels qu'ils triompheront plus tard au XIX^e et au XX^e siècle, mais ce n'est pas toujours le cas, si l'on songe à la république de Venise ou aux Provinces-Unies. En même temps s'impose peu à peu l'idée que ces puissances doivent s'équilibrer.²⁰

Le rebond du conflit franco-espagnol

En France, les succès diplomatiques et militaires n'effacent pas le mécontentement qui persiste. Les traités de Westphalie y passent inaperçus, car la lassitude, née du poids de l'impôt et de la guerre, conduit alors à une révolte générale, la Fronde, qui prend Mazarin pour cible : il a manqué la paix avec l'Espagne parce que, disent ses adversaires, la paix aurait ruiné sa carrière et que la guerre lui permet de s'enrichir. Malgré la mobilisation générale contre le Premier ministre, malgré l'aide que les Espagnols apportent aux frondeurs, le cardinal conserve assez d'amis, de soldats et d'argent pour éviter le pire, une invasion du royaume. Néanmoins, la puissance française connaît ensuite des reculs sur tous les fronts : Dunkerque et Barcelone sont perdues. Condé quitte la France et se met au service de l'Espagne dont il commande les armées. Aucun succès décisif ne vient ensuite forcer les deux camps à faire la paix.

Mazarin veut discuter avec Madrid et y envoie Hugues de Lionne, son secrétaire.²¹ Sur bien des points, Le Premier ministre Luis de Haro cède en cette année 1656, mais la discussion achoppe sur le sort de Condé, auquel la France accorde la restitution de ses biens, et non celle de ses gouvernements et de ses places-fortes. Luis de Haro met en avant le « point d'honneur », avant la « conservation des États », « parce que, sans l'honneur, tout État finit par se perdre ». La négociation, jusqu'à la paix, tourne autour de Condé, traître à son roi, mais bon serviteur du roi Catholique. Cela révèle les représentations et les enjeux de l'action politique au cœur de la société des princes. L'honneur du roi et sa « réputation » ne peuvent être divisés, diminués, érodés ; ses domaines peuvent l'être sans engager à jamais l'avenir. La mission a également un aspect confidentiel : Lionne fait allusion au mariage possible entre Louis XIV et l'infante Marie-Thérèse.²²

Mazarin cherche surtout un allié qui permettrait de remporter une grande bataille contre les Espagnols. Il se tourne vers l'Angleterre et la République de Cromwell. Des négociations aboutissent au traité de Paris (23 mars 1657) qui prévoit une campagne commune sur terre et sur mer pour enlever Dunkerque et Gravelines.

Le cardinal cherche aussi à inquiéter les Habsbourg de Vienne, toujours tentés de venir en aide secrètement à leurs cousins de Madrid. Finalement, malgré les manœuvres de la diplomatie française, l'archiduc Léopold est bien élu empereur en juillet 1658, mais la France obtient, en août, la formation d'une ligue entre des princes allemands, la Ligue du Rhin, à laquelle elle s'associe et qui lui permet de contrer l'autorité impériale.

La coopération franco-anglaise permet de décider le siège de Dunkerque. La bataille des Dunes se révèle décisive le 14 juin 1658. La Flandre maritime tombe dans les mains françaises, mais Turenne ne pousse pas plus avant l'avantage, car Mazarin ne veut inquiéter ni les Anglais, ni les Hollandais. Pendant ces opérations, Louis

19. Le calvinisme est reconnu dans l'Empire, à côté du catholicisme et du luthéranisme. Cela ne signifie pas une tolérance, que l'esprit du temps n'admet pas, mais cela implique la reconnaissance des différentes confessions chrétiennes qui ont le devoir de coexister pacifiquement. La situation religieuse doit rester telle qu'elle était en 1624, après la victoire de la Montagne blanche, mais avant les grandes reconquêtes catholiques. Les malheurs de cette guerre de Trente ans ont fait naître le désir de limiter les conflits par un « droit des gens », un droit international, qui s'imposerait à tous les belligérants. Un idéal de paix s'ébauche. Parce que le chevalier héroïque a laissé la place au mercenaire pillard, l'image de l'homme de guerre est ternie par les cruautés de ces affrontements, et tout l'ordre social en ressort comme ébranlé.

20. Parmi les publications suscitées par la commémoration de la paix de Westphalie en 1998, mentionnons : *350^e anniversaire des Traités de Westphalie. Une genèse de l'Europe, une société à reconstruire*, sous la direction de Jean-Pierre KINTZ et Georges LIVET, Strasbourg : PUS, 1999 ; *1648, Belfort dans une Europe remodelée*, Belfort : Ville de Belfort, 2000 ; *L'Europe des traités de Westphalie. Esprit de la diplomatie et diplomatie de l'esprit*, sous la direction de Lucien BÉLY, avec le concours d'Isabelle RICHEFORT, Paris : PUF, 2000 ; *1648, Paix de Westphalie : l'art entre la guerre et la paix*, sous la direction de Klaus BUSSMANN et Jacques THUILLIER, Paris : Klincksieck-Musée du Louvre, 2000 ; Rainer BABEL (sous la direction de), *Le Diplomate au travail. Entscheidungsprozesse, Information und Kommunikation im Umkreis des Westfälischen Friedenskongresses*, Munich : Oldenbourg Verlag, 2005.

21. Lionne demande l'Artois, le Roussillon et Roses en Catalogne et le château de Joux en Franche-Comté. Le roi d'Espagne doit abandonner toute prétention sur l'Alsace, malgré les accords anciens avec l'empereur.

22. Dès 1656, lors des négociations franco-espagnoles, Hugues de Lionne essaie d'aborder le sujet avec Luis de Haro. Comme il vient d'évoquer l'infante, il déclare que, si Philippe IV donnait sa fille à Louis XIV, « la paix serait bientôt faite ». Lionne, « moyennant ce mariage », donnerait « la carte blanche à Don Luis sur toutes les autres conditions, ce qu'il n'entendait (et ne se pouvait aussi entendre), qu'en sorte que la Princesse apporterait tous ses droits au roi qui l'épouserait ».

XIV tombe gravement malade à Mardyk. Soigné à Calais, il reste, du 1^{er} au 13 juillet, entre la vie et la mort. La défaite espagnole et la modération de la France facilitent la négociation. Cromwell est mort en 1658 et son fils Richard lui succède, mais il n'a ni l'énergie, ni les talents de son père, ce qui rend fragile l'alliance avec la France.

Le projet de mariage

Au cours de la longue guerre franco-espagnole, Mazarin a songé très tôt à un mariage entre le jeune roi Louis XIV et l'infante Marie-Thérèse d'Espagne, tous deux nés en 1638. Dès 1646, le cardinal écrit aux plénipotentiaires français à Münster, à propos de Marie-Thérèse d'Espagne : « L'infante étant mariée à Sa Majesté, nous pourrions arriver à la succession d'Espagne, quelques renonciations qu'on lui en fît faire, et ce ne serait pas une attente fort éloignée, puisqu'il n'y a que la vie du prince, son frère, qui l'en pût exclure ». Le cardinal indique clairement qu'un tel mariage permettrait de revendiquer un jour la couronne d'Espagne pour un prince français, puisque la fillette n'a qu'un frère et qu'il peut mourir. En 1646, Balthazar-Carlos, le fils de Philippe IV, meurt, mettant la dynastie des Habsbourg d'Espagne en danger. Marie-Thérèse étant désormais la seule héritière de la couronne, elle l'apporterait à la maison de France si elle épousait Louis XIV et l'Espagne ne peut plus songer à une telle union.

La situation change lorsque le roi Philippe IV épouse en secondes noces sa propre nièce, Marie-Anne d'Autriche. Ils ont des enfants : une fille Marguerite-Thérèse en 1651. Surtout, ils ont un fils, Philippe-Prosper, en 1657, qui, dans l'ordre de la succession et selon les règles espagnoles, précède sa demi-sœur et sa sœur. Le mariage français de Marie-Thérèse et de Louis XIV s'avère donc de nouveau possible. En 1658, la monarchie espagnole se souvient de ce que Lionne a suggéré deux ans plus tôt.

Or, Mazarin prépare avec ostentation le mariage de Louis XIV avec une princesse savoyarde. Peut-être envisage-t-il vraiment cette solution de rechange, peut-être l'utilise-t-il pour forcer le roi d'Espagne à prendre une décision rapide. La Cour de France gagne Lyon en novembre 1658, pour que Louis XIV rencontre sa tante, la duchesse de Savoie, accompagnée de sa fille Marguerite.²³

En tout cas, Philippe IV envoie, pour proposer la main de l'infante Marie-Thérèse, Antonio Pimentel qui rejoint la Cour de France à Lyon et a des audiences très secrètes du cardinal et du roi, « prince de grande grâce et de grande majesté dans l'apparence », selon le négociateur espagnol. Philippe IV prend cette décision, car il veut une paix rapide. Il s'affirme bien comme « le véritable instigateur de la paix » selon l'historien Daniel Séré, pour qui il n'y aurait pas une « comédie de Lyon », comme on l'a longtemps écrit, mais un « coup de théâtre de Madrid ». Les Savoyardes repartent, déçues, même si on leur promet que le roi reviendra à sa cousine de Savoie, si le mariage avec l'infante, sa cousine d'Espagne, vient à échouer.

Au début de l'année suivante, Pimentel continue ses négociations en grand secret à Paris. L'attention se porte sur la frontière du nord. Mazarin aimerait mettre la main sur Cambrai (peut-être pour en être archevêque). Il règle assez vite les questions territoriales : la France conserve ses conquêtes et obtient ainsi l'Artois, sans Aire ni Saint-Omer, le Roussillon, mais la Catalogne demeure au roi d'Espagne. On signe une suspension d'armes en mai et on conclut le premier traité, le 4 juin 1659 : Condé retrouve ses biens, ses honneurs, ses dignités, mais pas ses gouvernements. Si Philippe IV ratifie bien ces préliminaires ou premier traité, la rumeur court à Madrid que Pimentel est allé trop vite et qu'on pourrait lui couper la tête. L'article 89 prévoit néanmoins les treize points qui doivent se traiter à la frontière entre les deux premiers ministres.

Deux premiers ministres sur une île : la paix des Pyrénées

L'île des Faisans, sur la Bidassoa, limite entre les deux royaumes, sert de cadre aux négociations entre Luis de Haro et Mazarin, à partir du 13 août 1659. La discussion est très âpre car, si Philippe IV a voulu accélérer le processus, son premier ministre ne veut pas céder trop vite. Le pardon de Condé occupe longtemps les négociateurs. Pour que le prince retrouve le gouvernement de Bourgogne, l'Espagne cède Avesnes, mais Mazarin ne parvient pas à obtenir Cambrai.²⁴ Au comté de Roussillon, le cardinal cherche à ajouter le Conflent et la Cerdagne « qui est de deçà des monts ». Il s'appuie sur une remarque qui a échappé en 1656 à Luis de Haro, selon lequel « la nature avait formé la séparation de la France et de l'Espagne par les monts Pyrénées », donc sur l'affirmation d'une frontière naturelle.

Des envoyés des princes européens affluent pour défendre les intérêts de leur souverain. Le duc de Lorraine, libéré, et le roi d'Angleterre en exil arrivent aussi.

23. Daniel SÉRÉ, *La paix des Pyrénées. Vingt-quatre ans de négociations entre la France et l'Espagne (1635-1659)*, Paris : Honoré Champion, 2007 et « La paix des Pyrénées ou la paix du roi : le rôle méconnu de Philippe IV dans la restauration de la paix entre l'Espagne et la France », *Revue d'histoire diplomatique*, 3, 2005, p. 243-261.

24. Dans le Luxembourg, Louis XIV reçoit Thionville, Montmédy et Damvillers ; dans le Hainaut: Landrecies, Le Quesnoy et Avesnes bien sûr; en Flandre: Gravelines, Bourbourg, Saint-Venant. Mariembourg et Philippeville reviennent à la France qui retrouve Hesdin.

Les deux ministres se penchent sur les conditions du mariage de Marie-Thérèse et de Louis XIV. Luis de Haro exige que l'infante renonce, comme autrefois Anne d'Autriche, à ses droits sur la couronne d'Espagne. Le secrétaire de Mazarin, Lionne, fait commencer l'article 4, par un « Moyennant » qui introduit l'idée d'un lien nécessaire entre la renonciation de Marie-Thérèse et le versement de sa colossale dot : « Que moyennant le paiement effectif fait à Sa Majesté Très-Chrétienne desdits cinq cent mille écus d'or sol, ou leur juste valeur, aux termes qu'il a été ci-devant dit, ladite Sérénissime Infante se tiendra pour contente [...] sans que par ci-après elle puisse alléguer aucun sien autre droit... » Les négociateurs français, comme ceux d'Espagne, savent bien que l'État espagnol ruiné n'a pas les moyens de verser de telles sommes et qu'une faille juridique est introduite dans la renonciation. Comme souvent, chacun pense que le temps permettra de résoudre les difficultés si elles naissent, mais qu'il faut désormais parer au plus pressé.

Le traité des Pyrénées, signé le 7 novembre 1659, prévoit l'union de l'infante Marie-Thérèse avec Louis XIV. Il conclut la guerre franco-espagnole. Par ailleurs, la France dispose en Italie de Pignerol, et en Allemagne de Brisach, ces « portes » pour entrer en Italie ou en Allemagne, selon la vision stratégique du temps. Dans la péninsule Ibérique, la question du Portugal reste posée, mais la France s'engage à ne plus aider les Portugais.

Mazarin a donc réussi à donner à la France, comme l'a noté l'historienne Madeleine Laurain-Portemer, une triple sécurité. La sécurité des traités d'abord, ceux de 1648 et celui de 1659, car ces conventions fixent un nouvel ordre international et de nouvelles règles en Europe. Mazarin assure aussi une plus grande sécurité du territoire français, par les possessions d'Alsace, le contrôle de la Lorraine, l'éloignement de la frontière au nord, la ligne des Pyrénées sur toute leur longueur. Il offre enfin la sécurité de l'avenir, parce qu'il laisse une carte diplomatique essentielle à la maison de Bourbon : des prétentions à la couronne d'Espagne. Il sait que la France peut désormais les défendre, si une crise de succession s'ouvre, car la puissance espagnole affaiblie paraît moins capable de résister aux pressions françaises.

La signature du traité n'a pas tout résolu et de longues négociations continuent. Là encore, le gouvernement espagnol résiste à propos de la Cerdagne. La Cour de France se rend vers le sud-est du royaume. Le duc de Gramont va faire pour Louis XIV la demande de l'infante Marie-Thérèse au roi Philippe IV qui se met en route vers la frontière.

La négociation continue à propos de la frontière méridionale.²⁵ Les commissaires, chargés de déclarer « quels sont les Monts Pyrénées », ne parviennent pas à un accord. Comme la France détient Rosas et Cadaqués, Mazarin peut poursuivre ses demandes et les deux ministres s'affrontent de nouveau le 10 mai 1660, mais, finalement, le cardinal cède et n'obtient en Cerdagne, selon Luis de Haro, que « quelques villages ouverts et en ruine » et dont les commissaires espagnols pensent « qu'ils ne sont rien et ne comptent pour rien », en tout, trente-trois villages. Si le traité des Pyrénées fixe bien la frontière méridionale aux Pyrénées sur toute leur longueur, dans le détail, les discussions continuent jusqu'au XIX^e siècle. Oscar Jané Checa a montré que la nouvelle limite demeure longtemps fragile, que l'idée de frontière naturelle doit beaucoup à Pierre de Marca et que l'intégration du Roussillon dans le royaume ne se fait que lentement. Si l'image d'un massif montagneux comme frontière entre deux pays paraît simple, elle doit aussi se construire dans le temps.²⁶

Marie-Thérèse signe sa renonciation à la succession d'Espagne, le 2 juin 1660. Le mariage par procuration a lieu, le 3 juin, à Fontarabie, où Luis de Haro représente Louis XIV. Les deux souverains Philippe IV et Louis XIV se rencontrent les 6 et 7 juin sur l'île des Faisans. Le 9 juin 1660, le mariage de Louis XIV donne lieu à une nouvelle cérémonie à Saint-Jean-de-Luz.

Après les traités de Westphalie et celui des Pyrénées, Mazarin laisse à Louis XIV une situation nouvelle sur la scène internationale. Ayant contraint la maison d'Autriche à négocier, la branche de Vienne en 1648 et celle de Madrid en 1659, la maison de France semble l'emporter définitivement sur sa rivale, et le roi de France a le souci constant d'obtenir la reconnaissance de cette incontestable primauté honorifique, diplomatique et militaire.

Deux logiques des relations internationales au temps de Louis XIV

Deux logiques dominent donc les relations internationales dans la seconde moitié du XVII^e siècle. D'une part la construction dynastique de Mazarin à la paix des Pyrénées offre à la France, tout au long du règne de Louis XIV, des perspectives politiques nouvelles face à une Espagne qui se redresse avec peine et face à une maison de

25. Daniel SÉRÉ, « Les difficultés d'exécution d'un traité : le cas du Traité des Pyrénées », *Revue d'histoire diplomatique*, 3, 2000, p. 209-228.

26. Sur la rupture créée par la cession du Roussillon : Oscar JANÉ CHECA, *Catalunya i França al segle XVII. Identitats, contraidentitats i ideologies a l'època moderna (1640-1700)*, Barcelone : Ed. Afers, 2006 ; *idem*, « Aspectes de la relació identitària de Catalunya amb França a l'època de Lluís XIV », *Manuscrits. Revista d'Història Moderna*, 19, 2001, p. 103-136 ; *idem*, « La formation d'identités dans les conflits France-Espagne à l'époque moderne: hommes, groupes sociaux et pensée en Catalogne (1625-1705) », *Identités Méridionales*, Paris, 2003, p. 153-169 ; *idem*, « Families de frontera després del tractat dels Pirineus (1659): per la pàtria o per la butxaca ? », *Revista de Catalunya*, 198, 2004, p. 45-68.

Habsbourg menacée par la santé médiocre de ses membres. Le mariage de Louis XIV avec Marie-Thérèse constitue en cela un étonnant instrument diplomatique. Tout se passe comme si la France récupérait à son tour et à son profit les avantages des unions dynastiques pour agréger des territoires. Car il convient de rappeler que les structures des relations internationales restent des relations entre princes et entre maisons princières. Les prétentions de Louis XIV, au nom des « droits de la reine », servent de prétexte à la guerre dite de Dévolution et conduisent aussi l'empereur, lui-même inquiet pour sa postérité, à signer le traité de partage du 19 janvier 1668 qui tente d'organiser l'avenir :²⁷ les deux cousins et beaux-frères, Louis XIV et Léopold I^{er}, se partageront l'empire espagnol, donc une grande partie du monde, si leur cousin et beau-frère Charles II d'Espagne meurt sans descendance.

Mais, parallèlement à des espérances pour le futur et à une primauté pour le présent, les traités des années 1640-1650 laissent le royaume de France dans une situation immédiatement favorable en Europe. Les grands efforts acceptés, non sans résistances, par les Français depuis 1635 permettent de mener une politique de grande puissance, en finançant une immense armée, en lançant une marine de guerre, mais aussi en esquissant une diplomatie multiforme. L'Europe réagit en se mobilisant, sous la houlette de Guillaume d'Orange, qui, grâce à la « révolution » de 1688, devient aussi roi d'Angleterre.²⁸

Ainsi, alors que la santé de Charles II d'Espagne empire, des traités de partage, négociés entre Guillaume III et Louis XIV, prolongent le traité secret de 1668 entre l'empereur et le roi de France. Ils révèlent la volonté de construire un ordre européen rationnel : il s'agit d'écarter les menaces de guerre que l'ordre naturel ou la volonté divine – à travers la mort du roi d'Espagne sans postérité – laisse planer. La diplomatie tente d'imaginer une organisation, fondée sur la raison, pour répondre à cet événement inévitable.

Le testament de Charles II en 1700 s'impose comme une réplique à ces efforts : la décision du gouvernement espagnol répond à celles prises, pour lui, sans lui et loin de lui, par d'autres princes. En effet, le roi d'Espagne et ses conseillers, dans un réflexe que l'on peut qualifier de patriotique ou de national, préparent l'avenir de l'empire espagnol dans son ensemble en désignant un héritier universel, Philippe d'Anjou, petit-fils de France. Le pape, consulté, se déclare favorable à cette solution, conforme aux droits du sang. Enfin et surtout, les Espagnols supposent que leur voisin français peut seul, grâce à la puissance qu'il s'est forgée au cours des décennies, préserver l'intégrité de l'empire légué autrefois à Charles II.

Une Europe des Bourbons ?

Un Bourbon, Philippe V, part donc régner à Madrid.²⁹ Une vision effrayante prévaut en Europe : désormais France et Espagne étant liées, la puissance des Bourbons devient formidable, hégémonique, redoutable. Le roi de France dirige cet ensemble d'une autorité absolue, celle d'un roi expérimenté sur un jeune homme sans expérience, et devient le véritable roi d'Espagne, pour reprendre la formule de José Manuel de Bernardo Ares.³⁰ L'Europe des Habsbourg laisserait ainsi la place à une Europe des Bourbons qui propose un autre modèle d'État et d'action politique, plus autoritaire et centralisée.³¹ Le roi apparaît présent, impérieux, selon un modèle français.

Le nouveau conflit, dit guerre de la Succession d'Espagne, dure quatorze ans.³² Face aux Bourbons, la Grande Alliance permet une collaboration entre les puissances maritimes et l'empereur et elle prépare une grande offensive combinée pour pénétrer en Allemagne, puis en Italie du nord, ainsi qu'en Catalogne, pour prendre à revers le royaume de France, avec l'espoir d'une révolte des protestants, et celui d'Espagne, avec l'appui des Catalans qui se dressent à la fois contre le souverain d'origine française³³ et contre un État centré sur la Castille. Dans

27. *Négociations relatives à la Succession d'Espagne sous Louis XIV*, Auguste Mignet éd., tome II, 1835, p. 444-446. Voir : Jean BÉRENGER, « Une tentative de rapprochement entre la France et l'empereur : le traité de partage secret de la succession d'Espagne du 19 janvier 1668 », *Revue d'histoire diplomatique*, 1965, p. 291-314 ; Philippe ROMAIN, « Le travail des hommes de la paix au XVII^e siècle : le cas des relations entre Louis XIV et Léopold I^{er} de 1668 à 1673 », *Histoire, économie et société*, 2^e trimestre 1986, p. 173-186.

28. Contre la France de Louis XIV, Guillaume III sait créer de larges coalitions, rassemblées soit par la crainte de la monarchie universelle, soit par la hantise de la religion universelle (Louis XIV, révoquant l'édit de Nantes, apparaît comme guidé par le souci de favoriser le catholicisme contre le protestantisme). À la fin de la longue guerre dite de la Ligue d'Augsbourg (1688-1697), Louis XIV montre pourtant une grande modération dans les négociations. Il est vrai qu'elle s'explique par la perspective de la mort désormais proche du roi d'Espagne, qui n'a pas de descendance directe. Sur la figure de Guillaume III, voir : *Redefining William III. The impact of the king-stadholder in international context*, sous la direction d'Esther MIJERS et David ONNEKINK, Aldershot : Ashgate, 2007.

29. Sur Philippe V d'Espagne : Henry KAMEN, *Felipe V. El rey que reinó dos veces*, Madrid : Temas de Hoy, 2000 ; Jean-François LABOURDETTE, *Philippe V, réformateur de l'Espagne*, Paris : Sicre, 2001.

30. José Manuel de BERNARDO ARES, *Luis XIV rey de España. De los imperios plurinacionales a los estados unitarios (1665-1714)*, Madrid : Istel, 2008.

31. Pablo FERNÁNDEZ ALBALADEJO (sous la direction de), *Los Borbones. Dinastía y memoria de nación en la España del siglo XVIII*, Madrid : Marcial Pons-Casa de Velázquez, 2001 ; Lucien BÉLY (sous la direction de), *Présence des Bourbons en Europe* (direction), Paris, 2003.

32. José Manuel de BERNARDO ARES (sous la direction de), *La sucesión de la monarquía hispánica, 1665-1725*, I, *Lucha política en las Cortes y fragilidad económica-fiscal en los Reinos*, Cordoue : Servicio Publicaciones de la Universidad de Córdoba, 2006.

33. Sur un homme qui devient le symbole des liens avec la France : Guillaume HANOTIN, *Jean Orry. Un homme des finances royales entre France et Espagne (1701-1705)*, Cordoue : Servicio Publicaciones de la Universidad de Córdoba, 2009.

l'Europe moderne, la guerre reste ce grand duel qui règle les litiges et recompose le monde.³⁴ L'affrontement, avec les sacrifices et les malheurs qu'il entraîne pour les populations, donne une légitimité à l'organisation nouvelle que les combats imposent en Europe. Les négociateurs prennent acte du résultat du conflit – une dislocation de l'empire européen de l'Espagne, la résistance de Philippe V face à son compétiteur Charles III³⁵ – et règlent les questions restées pendantes. Pour les alliés, la construction impériale dessinée par les Bourbons, sous la conduite de la France et avec l'appui de l'Espagne, cette somme de puissances, aboutit à une impasse et à un échec. Pour les Bourbons, le rêve accepté en 1700 débouche sur une réalité amère, mais sans effondrement général : il n'y a pas eu d'union véritable des couronnes, mais Philippe V demeure en Espagne. Louis XIV n'a pas été contraint de le chasser lui-même, comme le voulaient les alliés. Les Bourbons ont conservé une grande partie de la péninsule ibérique, non sans mal, les domaines américains de l'Espagne également et les liaisons maritimes entre ces deux ensembles.³⁶

La guerre de Succession d'Espagne impose ainsi un partage de l'empire espagnol que la diplomatie a dessiné à trois reprises au moins, mais qu'elle était bien incapable d'imposer. La monarchie espagnole, si elle conserve son empire colonial, doit abandonner ses possessions européennes. La monarchie autrichienne récupère les Pays-Bas, le Milanais, le royaume de Naples et celui de Sardaigne, imposant sa tutelle sur presque toute la péninsule italienne, au moment-même où elle reprend la Hongrie aux Turcs. L'Angleterre s'empare de Gibraltar et de Minorque, ce qui lui permet de contrôler en partie la Méditerranée occidentale.

En 1712-1713, des « renonciations » solennelles viennent apaiser les craintes de l'Europe. Le roi d'Espagne renonce à ses droits à la couronne de France et les princes français à leurs droits à la couronne d'Espagne. Les renonciations se trouvent au cœur d'une paix européenne, alors qu'elles ont constitué jusqu'alors des accords préalables à des mariages. Elles permettent de contourner l'ordre et le droit naturels et de les nier au profit d'un ordre et d'un droit rationnels, qui constituent un élément du droit des gens, c'est-à-dire du droit international.³⁷ La communauté internationale se porte garante de l'organisation qui s'élabore à ce tournant de l'histoire européenne et regarde les engagements de 1712-1713 comme un « fondement du salut public ».

De façon dramatique, la pacification s'appuie également sur des silences, des absences de négociation. Les alliés, qui ont entraîné les Catalans dans leur combat, ne les soutiennent plus. De façon étonnante, à propos de la Catalogne, la discussion a lieu plus tard entre Louis XIV et Philippe V. Alors que ce dernier cherche encore à arracher une principauté pour la princesse des Ursins, le roi de France oblige son petit-fils à signer à son tour les traités, en échange d'une aide militaire française pour venir à bout de la résistance de Barcelone. La chute de cette ville, le 11 septembre 1714, ouvre douloureusement une nouvelle histoire de la Catalogne.³⁸

L'invention de l'équilibre européen

En fait, les traités conclus à partir de 1713 créent aussi un équilibre international, qui parachève le système établi en 1648 et 1659, et que la paix de Nystad de 1721 vient compléter pour le nord de l'Europe. La diplomatie anglaise a établi de nouvelles et solides relations en Europe pendant la guerre. La maison de Hanovre reçoit la succession anglaise. Le duc de Savoie gagne la Sicile pour y être couronné, et il doit cet honneur au gouvernement anglais. Le Portugal se lie à l'Angleterre après la signature du traité Methuen de 1703, qui confirme et renforce les relations commerciales. Pendant la guerre, les négociateurs anglais ont créé avec habileté un réseau diplomatique efficace. L'Angleterre a montré sa capacité à intervenir sur le continent, à y entretenir une grande armée et à remporter des victoires sur les champs de bataille. Voici pour elle le moyen de remplacer la France et la Suède comme garante de la stabilité dans l'Empire, dans l'Europe septentrionale, orientale et centrale.³⁹

La situation a aussi changé dans l'Est et le Nord. Le traité de Karlowitz en 1699 a révélé que l'empire ottoman recule en abandonnant Hongrie et Transylvanie à l'empereur. Dans le Nord, la grande guerre commencée en 1700 a révélé une Russie désormais capable de résister à une armée suédoise et une Pologne devenue une proie pour ses voisins. La France s'est montrée incapable d'aider ses alliés traditionnels : Pologne, Suède et empire

34. David GONZÁLEZ CRUZ, *Guerra de religión entre principes católicos. El discurso del cambio dinástico en España y América (1700-1714)*, Madrid : Ministerio de Defensa, 2002.

35. Virginia LEÓN SANZ, *Entre Austrias y Borbones. El Archiduque Carlos y la monarquía de España (1700-1714)*, Madrid, 1993 et *Carlos VI : el emperador que no pudo ser rey de España*, Madrid : Aguilar, 2003.

36. Antonio ÁLVAREZ-OSSORIO, Bernardo J. GARCÍA GARCÍA et Virginia LEÓN SANZ (Eds.), *La pérdida de Europa. La Guerra de Sucesión por la Monarquía de España*, Madrid : Fundación Carlos de Amberes, 2007.

37. Lucien BÉLY, *Espions et ambassadeurs au temps de Louis XIV*, Paris : Fayard, 1990.

38. Joaquim ALBAREDA, *La Guerra de Successió i l'onze de setembre*, Barcelone : Ed. Empúries, 2000 ; *idem, Felipe V y el triunfo del absolutismo. Cataluña en un conflicto europeo (1700-1714)*, Barcelone : Generalitat de Catalunya, 2002 ; *idem, El "cas dels Catalans". La conducta dels aliats arran de la guerra de successió (1705-1742)*, Barcelone : Fundació Noguera, 2005. Voir aussi *L'aposta catalana a la Guerra de Successió*, Barcelone : Museu d'Història de Catalunya, 2007.

39. Linda S. FREY et Marsha L. FREY (sous la direction de), *The Treaties of the War of the Spanish Succession. An Historical and Critical Dictionary*, Westport : Greenwood Press, 1995.

ottoman. La mobilisation générale contre la France et ses alliés ne paraît plus nécessaire puisque la faiblesse de la monarchie française semble évidente. Ainsi aucun prince, aucune puissance, aucun Etat ne peut plus l'emporter sur les autres, un équilibre s'installe donc, mais un équilibre instable.

L'article II du traité entre l'Angleterre et l'Espagne introduit pour la première fois, semble-t-il, dans un traité de paix, l'idée d'un équilibre européen pour renforcer et stabiliser la paix et la tranquillité de la chrétienté par un juste équilibre de la puissance : « *pacem ac tranquillitatem christiani orbis, justo potentiae equilibrio* ». ⁴⁰ Cet équilibre s'établit entre des États, des puissances, capables de se contrôler les unes les autres, sans qu'aucune d'elles puissent rêver à une prépondérance, encore moins à un empire européen. Des puissances moyennes émergent entre les grands royaumes pour éviter les frictions. Les États européens continuent à s'appuyer sur leurs domaines coloniaux, essentiels pour leur économie. La paix d'Utrecht permet à l'Angleterre d'assumer un rôle d'arbitre européen en maintenant un équilibre territorial et militaire sur le continent, ⁴¹ cette « balance de l'Europe » qui devient un principe des relations internationales. Un tel équilibre détourne, comme l'a suggéré Jeremy Black, les autres puissances, en particulier la France, de ses ambitions maritimes, la mer étant l'horizon de la puissance anglaise. ⁴² Cette formidable puissance maritime, commerciale et coloniale finit par provoquer plus tard une réaction de la France et de l'Espagne. Il faut alors, au XVIII^e siècle, au nom du pacte de famille entre Bourbons, tenter de réunir les forces navales françaises et espagnoles pour résister à cette omniprésence anglaise.

En 1714, malgré ses renoncements, Philippe V en réalité n'a renoncé à rien et longtemps il se prépare à revenir en France, si son neveu Louis XV vient à mourir et la monarchie espagnole n'admet pas d'avoir été évincé d'Italie. Il y a même bientôt un rapprochement naturel de tous ceux qui s'estiment lésés par le nouvel équilibre européen. ⁴³

Pourtant, si cette stabilisation d'Utrecht paraît fragile, parce que contestée, elle s'avère néanmoins durable, parce que les princes européens en ont besoin. Ces traités des années 1713-1714 symbolisent même ou accompagnent une aspiration à la paix, voire à la paix perpétuelle et universelle, qui suscite réflexion théorique et projets pratiques, comme celui élaboré par l'abbé de Saint-Pierre où se dessine une « société des nations », une organisation rationnelle, diplomatique, de l'Europe qui garantirait la tranquillité et la paix, en maintenant, au besoin par la force, l'ordre établi par l'histoire.

40. M. S. ANDERSON, « Eighteenth-Century Theories of the Balance of Power », *Studies in Diplomatic History, Essays in Memory of David Bayne Horn*, R. HATTON et M. S. ANDERSON (sous la direction de), Londres, 1970, p. 192-194; Heinz DUCHHARDT (sous la direction de), *Zwischenstaatliche Friedenswahrung in Mittelalter und Früher Neuzeit*, Cologne-Vienne, 1991; Georges LIVET, *L'équilibre européen de la fin du XVe à la fin du XVIIIe siècle*, Paris : PUF, 1976; Paul W. SCHROEDER, *The transformation of european politics 1763-1848*, Oxford : Clarendon Press, 1994.

41. José Manuel de BERNARDO ARES, « La España francesa y la Europa británica a comienzos del siglo XVIII. De la monarquía "pacionada" de los Austrias a la monarquía "nacional" de los Borbones », *El Estado-Nación en dos encrucijadas históricas*, José Manuel de BERNARDO ARES et Santiago MUÑOZ MACHADO (sous la direction de), Madrid : Fundación Ricardo Delgado Vizcaino-Iustel, 2006, p. 153-186.

42. Jeremy BLACK, « Evolution de la diplomatie anglaise de 1603 à 1789 », *L'invention de la diplomatie Moyen-Age - Temps modernes*, sous la direction de Lucien BÉLY, Paris : PUF, 1998, p. 139-150.

43. Le roi d'Espagne, Jacques III Stuart et Charles XII de Suède contre ceux qui trouvent avantage à ce règlement: Georges I^{er} d'Angleterre et le régent de France, Philippe d'Orléans dont la branche cadette peut succéder à un Louis XV sans postérité, à condition que les renoncements soient sincères. Voir : Éric SCHNAKENBOURG, *La France, le Nord et l'Europe au début du XVIIIe siècle*, Paris : Ed. Honoré Champion, 2008.